

## **Modalités d'organisation Projet OAE (2015-2016) :**

Les séances auront lieu dans la garderie (à l'école maternelle) de St Hilaire la Palud (mise gracieusement à disposition par la commune) chaque jeudi matin de 9h15 à 11h15.

Chaque répétition hebdomadaire de 2 heures sera partagée en deux temps :

-1 heure de tutti

-1 heure d'ateliers en petits groupes

Le début de l'activité est prévu pour le jeudi 17 septembre 2015.

La formation instrumentale retenue reste la même : trompettes, cors d'harmonie, cornets, trombones, tubas (quelques instruments « de secours » pourront être empruntés au parc instrumental du Conservatoire).

Pour cette deuxième année de projet les élèves ayant déjà bénéficié d'une année de pratique seront répartis sur deux classes : CE2-CM1 (L. Doreille) et CM1-CM2 (E. Gonnord)

Tous les élèves de CM1 et de CM2 feront partie de l'orchestre de cuivres.

Les 11 élèves de CE2 (ne faisant pas partie de l'orchestre) rejoindront les autres élèves de l'école chaque jeudi matin pour être répartis en 5 groupes.

Ce décloisonnement permettra de mettre en œuvre des activités en lien avec les différents axes du projet d'école :

-Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux à la fin de l'école élémentaire

-Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves

-Favoriser une poursuite harmonieuse du parcours de l'élève (projets interclasse) afin de minimiser les effets de rupture

Etant donné que l'orchestre sera composé de 12 élèves débutants (sur 32), toutes les séances durant le premier trimestre seront systématiquement menées par 2 professeurs (un professeur chargé des « débutants » et un autre chargé des deuxièmes années).

## **Évaluation :**

Une attention particulière sera portée :

- aux résultats scolaires (avant et après la mise en place de l'orchestre) en prenant en compte le taux de redoublement, l'évaluation en fin de CM2
- à l'attitude en classe et dans l'enceinte de l'école
- aux rapports sociaux
- à la confiance envers les autres

L'évaluation prend en compte la progression individuelle de l'élève, l'évolution de ses comportements (savoir-être) dans l'orchestre, ses progrès quant à la compréhension des langages musicaux (savoir, savoir-faire).

Notre but est de conduire les élèves à se produire régulièrement, enjeu moteur dans l'évaluation du dispositif : des représentations publiques de l'orchestre dans le cadre d'événements particuliers (fête de la musique,...) mais également des rencontres avec d'autres partenaires que l'école (associations musicales du territoire\*). Ces valorisations deviendront alors un vecteur actif capable d'emporter différentes matières scolaires.

*\*Un partenariat est établi avec l'Orchestre à Vent de Niort*

Quelques représentations sont d'ores et déjà envisagées : concert à St Hilaire la Palud (à l'automne), participation aux portes ouvertes du Conservatoire de Niort, fête de la musique (en partenariat avec *La clé des mots de St Hilaire*), concert de fin d'année (juin 2016)...

A long terme, nous souhaitons que ce projet permette aux élèves de développer une pratique dépassant le cadre et le temps scolaire et favorise un maillage du territoire.

Le Conservatoire a d'ailleurs, proposé de dispenser des cours individuels de cuivres à quelques élèves volontaires (4 ou 5) participant au projet OAE. Ces cours auraient lieu le jeudi midi sur le temps de pause méridienne dans des salles mises à disposition par la mairie. Ces quelques élèves seraient inscrits au Conservatoire, site de Niort (les cours seraient dispensés à St Hilaire la Palud par les professeurs du Conservatoire).